## **PARC**



# SAINT LÉGER

### Appel à candidature

### Résidence d'artiste au lycée professionnel du Mont Châtelet de Varzy (58)

Le Centre d'art est partenaire du programme « Excellence des Métiers d'art » promu et financé par la DRAC Bourgogne Franche Comté et l'Académie de Dijon. Ce programme permet à un artiste d'intervenir, sous la forme d'un atelier au sein d'une structure labellisée tout en menant à bien la production d'une œuvre.

Dans ce cadre le Parc Saint Léger et le Lycée-Collège Le Mont Châtelet renouvelle leur partenariat et propose une résidence d'artiste dans la section ferronnerie d'art du lycée.

Cette résidence fera suite aux résidences d'Emilie Perroto, Martin Lord, Olivier Sévère, Giuliana Zefferi, Loïc Pantaly, Florian Viel et Mathis Collins.

### Cahier des charges :

L'enjeu de la résidence est de confronter une pratique inhabituelle à l'univers de la ferronnerie, tant du point de vue technique qu'esthétique, permettant à l'artiste d'expérimenter une forme inédite pour sa pratique, et offrant aux étudiants l'opportunité de participer à la production d'un objet artistique.

Il s'agit de produire une pièce utilisant et questionnant les pratiques de la ferronnerie, réalisable sur l'année 2018. La pièce doit répondre aux préoccupations de l'artiste et à ses recherches, elle doit être partie prenante de son travail, il ne s'agit aucunement d'un prétexte pédagogique.

Possesseurs d'un savoir-faire remarquable, les professeurs seront les maîtres d'œuvre du projet. Ils apporteront une expertise technique et un regard éclairé sur la matière elle-même. Le projet sera co-construit avec les élèves et les professeurs.

Le nombre de jours de présence de l'artiste auprès des élèves est de 20 jours Le planning, réparti en **5 semaines (20 jours)** sur l'année 2018 est :

S14: 4 jours pour introduction au centre d'art et concertation, étude autour du projet.

S18: 4 jours pour fin d'étude et lancement de la réalisation

S 37, 38, 39, 40: 3 jours par semaine pour réalisation et finition

Une intervention de **6 semaines (24 jours)** est également envisageable, le planning est alors :

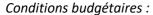
S14: 4 jours pour introduction au centre d'art et concertation, étude autour du projet.

S18: 4 jours pour fin d'étude et lancement de la réalisation

S 37, 38, 39, 40: 4 jours par semaine pour réalisation et finition

contact@parcsaintleger.fr tél. +33 (0)3 86 90 96 60 fax +33 (0)3 86 90 96 61

avenue Conti F-58320 Pougues-les-Eaux www.parcsaintleger.fr



Le budget total est de 4 500 euros.

La répartition suivante est prévue :

- honoraires ou droits d'auteur : 1 500 euros (charges sociales et tva comprises)
- frais gérés par le lycée (production, hébergement et repas au lycée) : 2 000 euros ttc
- frais de voyages et de transport de l'œuvre : 1 000 euros ttc

La répartition budgétaire peut être néanmoins revue d'un commun accord suivant le projet.

#### Candidature:

Merci d'envoyer votre dossier composé d'un pré-projet (intérêt pour la résidence et esquisse du projet), d'un CV et d'un book (sous forme numérique uniquement – 20p max.) à l'adresse suivante : residences@parcsaintleger.fr

Date limite de remise des candidatures : vendredi 10 novembre 2017 minuit

Date de réponse : fin novembre 2017

# CENTRE D'ART CONTEMPORAIN